ESSAI

À quelles conditions peut-on encore se dire écrivain ?

par Laure Gouraige

15 juin 2026

En réfléchissant à la question d'un usage éthique de l'intelligence artificielle, une autre interrogation revenait de manière obsédante. Permettez-moi ce pas de côté : à quelles conditions peut-on encore se dire écrivain ?



En réfléchissant à la question d'un usage éthique de l'intelligence artificielle, une autre interrogation revenait de manière obsédante. Permettez-moi ce pas de côté : à quelles conditions peut-on encore se dire écrivain ?

Pendant huit ans, j'ai écrit la revue de presse de l'OTAN aux côtés de collègues travaillant pour d'autres institutions internationales. J'ai été licenciée en 2024 avec plus de deux cents autres salariés pour être remplacée par l'intelligence artificielle.

J'avais pensé naïvement que notre entreprise finirait par regretter ce choix. Mais surtout, je croyais qu'il existait dans l'écriture une dimension irréductible. Puis j'ai entendu des écrivains défendre publiquement l'usage de l'IA, expliquer qu'elle leur faisait gagner du temps, les aidait à produire davantage. Le mot produire me semble révélateur.

Bien sûr, écrire produit des mots et ces mots produisent un texte. Mais la littérature n'est pas une production au sens industriel du terme. Elle naît précisément de ce qui résiste à l'efficacité. C'est ici que me revient une phrase de Mallarmé : « Sait-on ce que c'est qu'écrire ? Une ancienne et très vague mais jalouse pratique, dont gît le sens au mystère du cœur. Qui l'accomplit, intégralement, se retranche. »

Écrire n'est pas seulement produire un texte. C'est accomplir un acte dans lequel le sujet est retranché. Ainsi, l'œuvre n'est pas seulement le résultat ; elle est l'expérience intérieure qui l'a rendue possible.

Lorsque l'IA a remplacé mon ancien métier, nous avons été relégués au rang de correcteurs. Notre rôle n'était plus de penser ou de formuler un texte, mais de surveiller une machine et d'en rectifier les erreurs. Nous étions devenus les relecteurs d'une écriture qui n'était plus la nôtre.

Je vois apparaître le même glissement dans le domaine littéraire. Peut-être faut-il simplement avoir l'honnêteté de le reconnaître. Celui qui écrit avec l'IA exerce un autre métier. Car si écrire consiste à accomplir intégralement ce retranchement dont parle Mallarmé, alors celui qui délègue une partie essentielle de cet acte à une machine ne peut plus s'appeler écrivain. Acceptons de lui donner un autre nom.

— Laure Gouraige

POUR CITER CET ARTICLE

Gouraige, Laure. « À quelles conditions peut-on encore se dire écrivain ? ». French Press, 15 juin 2026, https://frenchpress.media/publications/un-ete-avec-l-ia-laure-gouraige.